Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2020 : Amérique du Nord, juin 2020

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2020 « Amérique du Nord », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Les territoires ultramarins français : une problématique spécifique

Question 1

Les territoires ultramarins cumulent des retards par rapport à la métropole. Leur richesse par habitant est beaucoup plus faible : 20 620 dollars en Guadeloupe et 7 380 à Mayotte, contre 33 540 en France métropolitaine (à Mayotte, c'est moins du quart). Le chômage y est bien plus élevé : 22,9 % en Guadeloupe et 17,6 % à Mayotte, contre 9,6 % en métropole. Il est donc plus du double en Guadeloupe. Enfin, la mortalité infantile est plus forte : 7,9 ‰ en Guadeloupe et 13,5 ‰ à Mayotte, contre 3,4 ‰ en métropole. Cela révèle un retard en matière de santé. Ces territoires connaissent donc des difficultés économiques, sociales et sanitaires, aggravées par l'éloignement de la métropole (distance, insularité).

Question 2

En comparant chaque territoire à son voisin, on constate que les territoires français ont un développement bien supérieur à celui des pays qui les entourent. Le PIB par habitant de la Guadeloupe (20 620 $) est plus de vingt fois supérieur à celui d'Haïti (852 $) ; celui de Mayotte (7 380 $) est environ huit fois supérieur à celui des Comores (861 $). La mortalité infantile est beaucoup plus faible : 7,9 ‰ contre 52 ‰ en Haïti, 13,5 ‰ à Mayotte contre 55 ‰ aux Comores.

Le chômage est un peu plus faible en Guadeloupe (22,9 %) qu'en Haïti (27 %). Le document ne le communique pas pour les Comores, donc on ne peut pas comparer. Ces territoires sont donc, dans leur région, des îlots de richesse relative. Cela les rend attractifs (migrations vers Mayotte ou la Guadeloupe), mais ils restent en retard sur la métropole.

Question 3

L'affiche annonce une aérogare « régionale » qui doit « ouvrir la Guadeloupe sur la Caraïbe » et être « le hub européen dans la Caraïbe ». Les deux espaces mieux reliés à la Guadeloupe sont donc la Caraïbe (les îles et pays voisins) et l'Europe.

Question 4

Cet aménagement présente plusieurs avantages pour la Guadeloupe. D'abord, il désenclave l'île

en la reliant plus facilement à son environnement régional (Caraïbe, Haïti, Amérique) et à l'Europe, dont elle fait partie. Le hub, point de concentration où les passagers et le fret changent d'avion, permet de développer le trafic et le tourisme, source importante de revenus.

Ensuite, l'aménagement crée des emplois (construction, aéroport, services, hôtellerie, commerce), ce qui est précieux dans un territoire où le chômage atteint 22,9 %. De plus, il favorise les échanges commerciaux et la coopération avec les voisins. La Guadeloupe devient ainsi un carrefour entre l'Europe et la Caraïbe, et gagne en attractivité. Enfin, l'aménagement facilite la vie des habitants (déplacements, liens avec la métropole). Pour que ces avantages soient durables, il faut aussi tenir compte de la protection de l'environnement.

Exercice 2 – Démocraties fragilisées et expériences totalitaires

1 – Développement construit : les caractéristiques du régime nazi

Ce que le correcteur attend : la mise en place de la dictature, le contrôle total de la société (propagande, terreur, encadrement), l'idéologie (racisme, antisémitisme, espace vital) et la politique de préparation à la guerre, avec des dates et des exemples précis. Texte modèle :

Après la crise de 1929, un chômage massif frappe l'Allemagne et fragilise la République de Weimar. Adolf Hitler, chef du parti nazi (NSDAP), devient chancelier le 30 janvier 1933. Quelles sont les caractéristiques du régime nazi jusqu'en 1939 ?

Une dictature

Le régime nazi est d'abord une dictature qui détruit la démocratie. Après l'incendie du Reichstag (février 1933), le régime suspend les libertés. En mars 1933, le Parlement vote les pleins pouvoirs à Hitler. Les autres partis et les syndicats disparaissent, et le parti nazi devient parti unique. À la mort du président Hindenburg en août 1934, Hitler cumule les fonctions de chancelier et de président et devient le Führer, chef absolu. Ce régime totalitaire contrôle toute la société. Il s'appuie sur la terreur : la police politique (Gestapo), les SS, les camps de concentration (Dachau, ouvert dès mars 1933) où l'on enferme les opposants. La nuit des Longs Couteaux (30 juin 1934) élimine les rivaux, dont les chefs des SA.

La propagande

Le régime impose aussi la propagande, dirigée par Goebbels. Il contrôle la presse, la radio et le cinéma, et on brûle les livres jugés « décadents » (mai 1933). Les grandes cérémonies (congrès de Nuremberg, Jeux olympiques de Berlin en 1936) glorifient le chef. Les Jeunesses hitlériennes embrigadent la jeunesse dès le plus jeune âge et l'école change.

Le racisme et la guerre

L'idéologie nazie est raciste et antisémite : elle persécute les juifs. Les lois de Nuremberg (1935) leur retirent la citoyenneté, puis les boycotts, les spoliations et la violence culminent avec la Nuit de cristal (9-10 novembre 1938). Les nazis persécutent aussi les Tsiganes, les handicapés et les opposants. Enfin, le régime prépare la guerre : réarmement massif, service militaire rétabli (1935), recherche d'un « espace vital » à l'est, remilitarisation de la Rhénanie (1936), Anschluss (mars 1938) et annexion des Sudètes (1938), avant l'invasion de la Pologne en 1939.

En conclusion, le régime nazi se caractérise par une dictature totalitaire, un culte du chef, la

terreur, la propagande et le racisme. Il conduit à la Seconde Guerre mondiale et au génocide des juifs d'Europe.

2 – Frise chronologique des années 1930

Tracer sur la copie une droite graduée de 1930 à 1939, une graduation par année, avec une échelle régulière (par exemple 1 cm par année). Placer : **1933** : arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne (30 janvier) ; **1936** : arrivée au pouvoir du Front populaire en France (victoire aux élections de mai, gouvernement de Léon Blum en juin 1936). On écrit chaque événement à côté de sa date, avec un trait de repère.

Exercice 3 – Les principes de la laïcité

Question 1

Les objectifs de l'enseignement laïque sont, selon la Charte, de trois ordres. Il offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre (leur capacité à choisir librement) et faire l'apprentissage de la citoyenneté (article 6). Il leur garantit une ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde et à l'étendue et la précision des savoirs (article 12). Enfin, il développe une culture du respect et de la compréhension de l'autre (article 9).

Question 2

Dans l'article 9, l'école garantit l'égalité entre les filles et les garçons. Dans l'article 14, elle garantit l'égalité de traitement entre tous les élèves quelles que soient leurs convictions. Personne ne peut manifester ostensiblement son appartenance religieuse. Ainsi, l'école ne met aucune religion en avant et place tous les élèves sur un pied d'égalité.

Question 3

La Charte garantit la liberté religieuse de plusieurs façons. L'article 6 garantit aux élèves la protection contre tout prosélytisme et toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire, sans être contraint. Elle rejette aussi les discriminations (article 9). L'enseignement laïque ne s'oppose à aucune croyance : il respecte la liberté de conscience, qui est un principe fondamental de la République. En dehors de l'école, chacun reste libre de pratiquer sa religion. Le seul encadrement concerne le port de signes ostensibles dans l'enceinte de l'école publique (article 14), pour préserver la neutralité de l'espace scolaire.

Question 4

Réponse rédigée attendue. Il faut distinguer deux choses : le comportement des élèves et le contenu de l'enseignement. L'article 14 interdit aux élèves de porter des signes manifestant ostensiblement une appartenance religieuse, afin que l'école reste un lieu neutre et égal pour tous. Mais l'article 12 précise que « les enseignements sont laïques ». Aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique, afin de garantir aux élèves une ouverture à la diversité des visions du monde. Étudier l'architecture de la Grande mosquée de Damas en histoire, c'est étudier un monument et une civilisation (l'art de l'époque omeyyade), non pratiquer une religion.

De même, lire des extraits de la Bible en cours de français, c'est étudier un texte fondateur de notre culture, source de références littéraires, artistiques et historiques, et non faire du catéchisme. Ces enseignements relèvent de la culture et des savoirs. Le professeur les traite de façon objective, sans prosélytisme. Ils ne contredisent donc pas la laïcité : au contraire, ils aident à comprendre la diversité des religions et à respecter les autres. Aucun élève ne peut d'ailleurs invoquer sa conviction pour refuser un cours inscrit au programme.

Conseils pour le jour J

- Sur un tableau d'indicateurs, citez les chiffres et comparez-les avec ceux de la métropole et du voisin, en indiquant le rapport (« plus du double », « vingt fois »).
- Pour un aménagement, classez les avantages : désenclavement, économie, emploi, tourisme, relations régionales.
- Dans le développement sur le nazisme, structurez : dictature, terreur et propagande, racisme, préparation à la guerre, avec trois dates précises.
- Pour la frise, graduez régulièrement et écrivez les événements à côté de leur année, avec un trait de repère.
- En EMC, appuyez-vous sur les numéros d'article de la Charte et distinguez le comportement des élèves du contenu des cours.